de les savoir dans la souffrance pour exciter en leur faveur quelque chose de plus que la sympathie, et leur témoigner que nous ne bornerons pas notre tâche à former de simples vœux et des décrits jusqu'à ce jour stériles.(*appl.*)

« Que toutes les bouches d'un accord unanime s'ouvrent pour demander grâce, que nos supplications sollicitent un pardon général, une amnistie pleine et entière ; et pour que notre espérance de l'obtenir puisse se réaliser, faisons valoir pour garantie de la paix et du bon ordre à venir, ces sentimens, ces expressions de bienveillance, de respect et d'amour dont le peuple canadien s'est plu et se plaira toujours à entourer le chef impartial et équitable de l'administration, ces démonstrations non équivoques de notre approbation et de nos félicitations mille fois répétées d'un bout de la province à l'autre en faveur du digne représentant de notre auguste souveraine, dont la main habile A su tenir les rênes du gouvernement avec une politique juste et éclairée ; faisons valoir dis-je ces marques du plus vif regret, ces larmes abondantes, ces prières ardentes lors de la maladie de la perte et la fin de l'honnête administrateur que nous pleurons à si juste titre encore aujourd'hui, ces moyens avec d'autres que la prudence et la confiance peuvent suggérer sauront amener les plus heureux résultats que chacun de nous anticipe de tout son cœur.

« Alors nos frères exilés, laissant tomber leur fers, diront un éternel adieu à leurs compagnons d'infortune pour revenir dans leur patrie ruinée, l'air natal, et oublier au milieu de nous les chagrins et les maux de l'exil ; et nous jouirons nous-mêmes de la douce satisfaction de revoir ces martyrs de la toutmente politique, conter tranquillement des jours plus heureux.

Alors quittera la France qu'il avait choisie pour exil, et s'acheminera joyeusement vers son cher pays, le grand O'Connell Canadien, ce zélé défenseur, ce gardien vigilant des droits sacrés du peuple ; cet homme dont la popularité devenue proverbiale faisait échec aux injustes empiétemens du pouvoir, comme elle promettait un appui aux actes d'une administration juste et libérale. Oui nous reverrons ce docte, cet éloquent politique, dont le nom si justement révéré se prononçait et se prononce encore avec enthousiasme.(*appl. pro.*)

Enfin tous les exilés, redevenus libres et rendus à leur pays, retrouveront dans leurs foyers leurs heureuses prix A la jouissance de leur précieuse liberté, ce sera la conviction de l'avoir obtenu par les prières réitérées et les démarches actives de leurs compatriotes canadiens.

8—*Au gouvernement Responsable.*

Le seul possible chez un peuple qui veut la liberté sans licence, l'égalité devant la loi et qui ne rêvère d'autre aristocratie que celle des talents, du travail et de la vertu. Il a déjà heureusement inauguré en Canada par des hommes investis de la confiance populaire.

Air : *Marche de Jean Baptiste.*

Mr. Glackmeyer dit que quoique la santé à laquelle il était appelé à répondre, ne fût pas la première dans l'ordre elle était bien la plus importante de toutes ; car il s'agissait du bon gouvernement, du bien matériel de tous, aussi regrettait-il qu'on n'eût pas confié ce sujet à des mains plus habiles, néanmoins dans cette occasion comme dans toute autre il se ferait un honneur de se rendre au désir de ses concitoyens. Qu'était-ce donc que le gouvernement responsable puisque la seule semblance de la chose avait opéré de si grands effets, puisqu'au seul nom du gouvernement responsable les malheurs qui nous avaient accablés étaient remplacés par la joie et l'espérance ? Le gouvernement responsable était un où les gouvernans étaient justiciables des gouvernés, et forcé de rendre à l'opinion publique, ce gouvernement ne pouvait exister que dans les états indépendans, car c'était là seulement où le gouvernement se trouvait nécessairement dépendant de la volonté du peuple ; on devait sentir qu'un semblable gouvernement ne pouvait exister dans sa pureté dans une colonie ; aussi était-il d'opinion qu'il était impossible d'avoir un bon gouvernement dans une colonie ; c'était un mal inhérent à l'état de colonie et auquel les colons devaient se soumettre, l'histoire de tous les temps et de tous les lieux justifie pleinement cette opinion et l'histoire de cette colonie pas moins que celle de toute autre.

Dans ce pays que l'Angleterre avait doté d'un gouvernement représentatif en 1791, on avait voulu maintenir l'irresponsabilité du gouvernement et l'exécutif s'était rit des vœux du peuple exprimés par ses représentans ; on avait en toutes choses cherché à frustrer les intentions de la législature et à la rendre impuissante. Un seul homme qui pouvait obtenir l'oreille du gouverneur, se mettait au niveau de la loi et rendait nulles les meilleures intentions de la législature. Cela avait amené tous les maux qui avaient pesé sur le pays ; et ceux qui étaient chargés de faire marcher la constitution de 1791 avaient tout fait pour l'empêcher d'opérer, avaient ensuite eu la mauvaise foi de nous en faire des reproches et de crier que cette constitution était impraticable.

Cependant les malheurs du pays étaient affligés ouvrirent enfin les yeux à l'Angleterre et quoique par l'acte d'union on nous fit les plus grandes injustices, néanmoins il fut donné instruction aux gouverneurs à l'avenir de convoquer les hommes possédant la confiance des habitans du pays ; une administration sérieuse et qui sera longtems en présentation, aux canadiens, chercha à élever ces sages instructions et voulut corrompre et acheter les représentants du peuple, pour obtenir au moins une semblance d'approbation des représentans du peuple à des mesures injustes qui ne pouvaient amener que la désunion et que le pays en entier réprouvait, une défaite signalée a été le seul résultat de tout cet indigne manège.(*applaud.*)

Enfin un meilleur jour était levé sur le Canada et feu Sir Char. Bagot, ce gouverneur qui a emporté dans la tombe, l'estime et l'affection de tous les canadiens, avait enfin inauguré le gouvernement responsable dans le Canada, il l'avait fait avec une franchise et une amplitude qui lui faisaient infiniment honneur en même temps qu'elle était une garantie du succès complet qui en avait été le résultat ; en effet à peine un petit nombre d'hommes chéris des canadiens avaient été appelés au ministère que tout-à coup la discorde, la méfiance et les malheurs qui pesaient sur le pays avaient fait place à la paix et au bonheur. Qui qu'il existât encore bien des injustices à réparer et que l'espèce de gouvernement responsable que nous avions n'offrit pas toutes les garanties possibles d'un bon gouvernement, il était néanmoins d'opinion que le pays avait bien fait de le recevoir avec joie, avec unanimité, et d'y avoir confiance ; il croyait que le retour de l'ancien ordre de choses était impossible, et que nous devions avoir une entière confiance dans ceux de nos représentans qui avaient été appelés à présider aux destinées du pays (*murmures approb.*)

C'était d'abord l'Honble. L. H. Lafontaine, il n'avait pas l'honneur d'une grande intimité avec lui,—mais il le connaissait bien par ses actes publics, et cela était plus que suffisant pour convaincre chacun que jamais cet homme ne trahirait son pays et qu'il serait un champion aussi ferme qu'il était habile.

Venait ensuite l'Honble. A. N. Morin, que nous connaissons tous ; il n'entreprendrait pas de faire son éloge, il n'en était pas capable, et d'ailleurs cela était inutile ; tout le monde avait apprécié les grands talens, l'austère probité et le pur patriotisme de cet excellent citoyen ; chacun savait les services éminens qu'il rendait comme membre de l'administration ; il ne pouvait rien inventer s'empêcher de citer en passant les services que ce monsieur rendait à la tête du département des terres de la couronne, tous ceux qui depuis l'accession de ce monsieur avaient eu affaire à son département en étaient ravis, avaient de suite admiré la facilité, la promptitude et la sagesse avec lesquelles les affaires de ce département étaient conduites, et les personnes de toutes les opinions et de toutes les classes s'empressaient à le reconnaître. (*appl. prolongés.*)

Et l'Honble. T. C. Aylwin, dont nous avons si souvent admiré les talens oratoires, aux brillans discours duquel nous avons si souvent applaudi, n'avions nous pas lieu de reposer une entière confiance en lui, son origine, son éducation, ses relations, ses sympathies, l'ambition, tout le portait à se joindre à nos ennemis, qui n'auraient pas manqué de combler de leurs faveurs un champion aussi habile ; néanmoins rien n'avait pu le faire s'écarter à laisser le chemin de la justice et il s'était montré un ami des canadiens aussi sincère qu'habile.(*applaud.*)

L'Honble. D. Daly, lui aussi méritait la confiance des canadiens, c'était à sa connaissance personnelle que ce parfait gentilhomme avait sincèrement les canadiens et qu'il s'était bien dépensé tout faire pour leur bien être.

Il y avait enfin, l'Honble. R. Baldwin, membre du comté de Rimouski, il n'avait pas l'honneur de connaître ce monsieur personnellement, mais tout le monde s'accorde à le représenter comme possédant une probité et une intégrité à toute épreuve et doué de talens distingués, il était comme de coutume mêmes que les hommes ; il avait négligé une place lucrative et qui le mettait à la tête de notre échelle sociale parce que le gouvernement d'alors ne voulait pas rendre justice au Bas-Canada.(*applaud.*)

Ainsi donc le pays avait eu raison de se réjouir à l'accession de ces messieurs au pouvoir ; nous pouvons être assurés qu'ils ne négligeront rien pour faire disparaître toutes les injustices qui pèsent sur le pays ; et tant qu'ils seront partie de l'administration du Canada, nous n'avons rien à craindre et tout à espérer.(*applaud.*)

9—*Aux autres Sociétés Saint Jean-Baptiste.*

Un même esprit de philanthropie doit les animer : l'avancement général, la protection mutuelle. Tout objet d'utilité rentre dans leurs attributs : la propagation des lumières et de la morale, l'encouragement de l'industrie, les progrès de l'agriculture. Espérons qu'elles fraterniseront toujours ensemble, s'entr'aideront et travailleront avec zèle à répandre sur tout le pays leurs rameaux régénérateurs.

Air nouveau : *Marche de Pierrot.*

Mr. Eugène Doucet, membre de la société St. Jean Baptiste de St. Nicolas, en trouvant au banquet, se leva et répondit à cette santé par le discours suivant :—

Mr. le Président,—Comme un des membres d'une société St. Jean-Bte. établie dans nos campagnes, vous me permettrez de saisir cette occasion pour vous exprimer ma reconnaissance de même que celle de la Société à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir pour les souhaits et les sentiments bienveillants que comporte cette santé offerts toutes les autres sociétés saint Jean-Baptiste.

Appréciant comme vous le faites l'utilité et les avantages qui découlent de semblables sociétés établies sur des bases aussi philanthropiques, il devient inutile pour moi d'entrer dans le détail des bienfaits sans nombre que doivent nécessairement produire pour le Pays, ces associations qui ont en vue le double objet de propager les lumières et de faire du peuple canadien un peuple uni, un peuple de frères (appl.) ; l'expérience des anciens pays nous démontre assez les progrès rapides de régénération sociales que ces sociétés partout où elles ont été établies sont de nature à produire, et le raisonnement seul appuyé de cette expérience devra nous conduire à désirer l'établissement de ces sociétés dans notre jeune Pays, comme aussi les efforts de tout cœur vraiment canadien doivent tendre vers ce but ; et je ne crains pas de l'avancer, ce que ni les travaux incessants d'hommes dévoués à leur Pays, ni le temps même n'ont pu opérer pour l'extension de l'éducation parmi notre population agricole, la Société St. Jean Baptiste aura l'effet d'accomplir cette belle tâche et d'aider à soulever tous les obstacles qui jusqu'ici se sont opposés au progrès de l'éducation générale dans nos campagnes. En effet, Messieurs, les associations, en réunissant fréquemment entr'eux ceux qui en font partie, celui qui n'a pas eu l'avantage de l'éducation se trouvant en contact avec l'homme instruit, ce sentiment si délicat chez l'homme, le sentiment de son amour-propre, de sa propre dignité, se réveille davantage chez lui, et sentant bien l'infériorité de sa position, s'il ne trouve pas les moyens sinon de se placer l'égal de celui qu'il admire, au moins il recueillera des connaissances à lui inconnues jusqu'ici et qui sont les conséquences nécessaires des sociétés établies dans le but de propager les lumières et l'éducation :—Les sociétés Saint Jean-Baptiste, par leur influence morale, en pénétrant ainsi jusqu'au cœur de la population, en remuant les sentiments les plus sensibles de notre nature, en intéressant la population elle-même à son propre avenir, à sa propre prospérité, aura donc eu l'effet de briser l'écueil contre lequel tous les systèmes sont venus s'échouer, et la génération qui s'élève, profitant des précieux avantages donnés par ses pères, conduits eux-mêmes par l'heureuse influence de la société, pourra un jour prendre place au grand banquet de l'intelligence humaine (*applaudissements*). Oui, messieurs, ce fut une belle pensée que celle de la formation d'une société St. J. B., pensée d'autant plus belle qu'elle eut pour objet de faire du peuple canadien un peuple au niveau du siècle où nous vivons. Voilà les heureux résultats que doit nécessairement produire la société St. J. B., et tel que cette santé le comporte, la morale, la propagation des lumières et les progrès de l'agriculture seront les conséquences sociales de l'éducation du peuple comme ils sont aussi les attributs de nos sociétés. Et à qui, messieurs, nos campagnes seront elles redevables de tous ces avantages ? à vous tous, messieurs, à la société St. J. B. de Québec qui la première a ouvert au pays cette nouvelle ère de prospérité et de bonheur en donnant elle-même un tel exemple. Je pourrais même en consulter déjà les heureux fruits dans notre localité, et les amis de l'éducation et de la presse l'apprendront avec un vif plaisir si je leur dis qu'il existe au moins six écoles dans notre paroisse et que l'on y reçoit plus de vingt journaux, la plupart de ces écoles et de ces journaux soutenus par des personnes qui forment partie de la société St. J. B. (applaudissements) Ces faits qui parlent plus que des mots témoignent de l'heureuse influence qu'exercera un jour la société St. J. B. sur ce vaste pays ;—aussi, messieurs, dans ce jour solennel où pour la première fois nous avons uni nos prières à celles de milliers de voix canadiennes pour demander au souverain dispensateur de toutes choses de répandre ses bénédictions sur le sort futur de nos sociétés, les vœux les plus sincères ont été faits pour la prospérité future de la société St. J. Bte. de Québec.—(*Applaudissement prolongés.*)

10—*Aux autres Sociétés de Bienfaisance.*

La bienfaisance sans ostentation honore autant ceux qui l'exercent que ceux qui en sont les objets ; elle rapproche le riche de l'indigent, sans orgueil pour l'un, sans honte pour l'autre.

Air : *Le bon curé.*

A l'agriculture et à l'industrie du Pays.

C'est par elles seules qu'un peuple fait à ses voisins une guerre légitime où le droit est sans cesse du côté du vertueux, du laborieux, du vigilant. Honorons l'agriculteur, encourageons l'industriel, faisons enfintous nos efforts pour que le Canada, favorisé sous tant de rapports par la nature, voie renaître son antique prospérité.—Mes-

Pour la suite voir le supplément.